

CIVICA MAGAZINE

Numéro 21 - Janvier 2019

Bonne année !



Elections européennes 2019
& municipales 2020

p.10



Aux côtés des Conseils Municipaux
des Jeunes et des Enfants

p.14 et 15

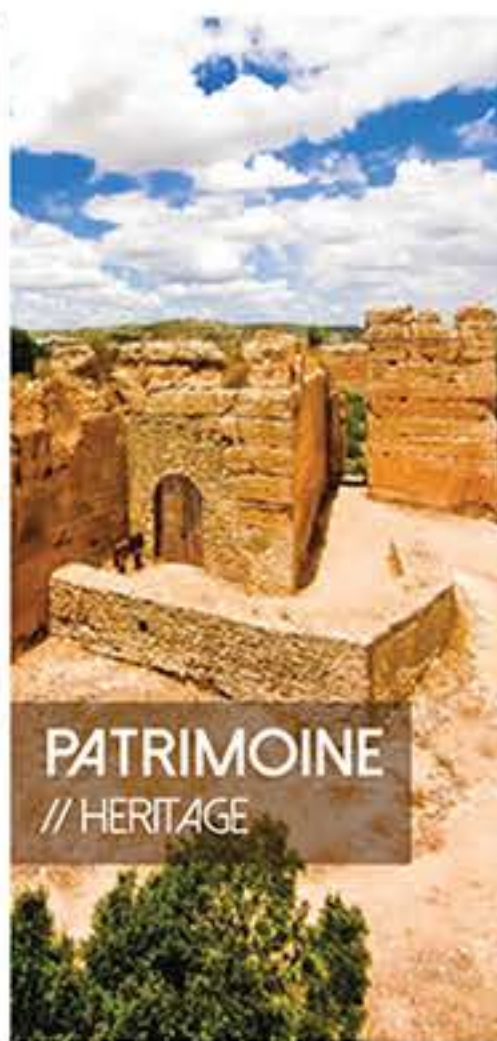


Civica présente au Salon des Maires
et Collectivités locales à Paris

p.19

*l'association Civica
vous souhaite une*

Bonne, année 2019





ILS FONT L'ACTUALITÉ

**GILETS JAUNES :
RENDICATIONS
ET RÉPONSES
DU GOUVERNEMENT**

P.6

ACTUALITÉS

**CONSULTATIONS CITOYENNES :
LA SYNTHÈSE EUROPÉENNE EST PUBLIÉE**

**7 QUESTIONS SUR :
L'INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

p.7 et 8

REGARD SUR

**BIENTÔT 16 ANS ? AVEZ-VOUS PENSER
À VOTRE RECENSEMENT CITOYEN ?**

p.8 et 9

FOCUS

**ELECTIONS EUROPÉENNES 2019
& MUNICIPALES 2020**

**CARTE ÉLECTEUR CIVICA : L'OUTIL
ADAPTÉ AUX RESSORTISSANTS
EUROPÉENS**

CONGRÈS CIVICA 2019

p.10 à 13

CIVICA S'ENGAGE

**CIVICA AUX CÔTÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX
DES JEUNES ET DES ENFANTS**

**UN MOIS D'OCTOBRE SOUS LE THÈME DE LA
GRANDE GUERRE POUR LA VILLE D'ALBUFEIRA**

**LE 11 NOVEMBRE :
LE TEMPS DES COMMÉMORATIONS**

P.16 À 18

CIVICA SE MOBILISE

**CIVICA ÉTAIT PRÉSENTE AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS
LOCALES À PARIS - P.19**

UNE DÉLÉGATION DE CIVICA EN VISITE D'ÉTUDE AU PORTUGAL - P.20

LA RENCONTRE ANNUELLE DES FEMMES ÉLUES EN FRANCE - P.21

LES DÉLÉGATIONS CIVICA RÉUNIES EN CETTE FIN D'ANNÉE - P.21

Directeur de la publication : Paulo Marques

Rédaction : Marilyne Miranda, Mathieu Soliveres, Elisabeth Rodrigues, Maria de Jesus Carlos, Pedro Capitao, Ana de Almeida

Graphiste : E fluence

Imprimé en France par : Impack't Nuit

Photographe : Emmanuel Vieira Rego - Christopher Aparicio - Manuel Aparicio

Crédits photos : Fotolia

Régie publicitaire : Marilyne Miranda au 06 37 25 45 89 ou 01 70 91 73 54



COMUNIDADES
PORTUGUESAS

 **île de France**



2019, année européenne !

” L'année 2018, marquée par le Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale a été particulièrement riche et dense pour Civica ! Partout en France – et à l'étranger – les membres de Civica n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire en sorte que ce devoir de mémoire, mais aussi de transmission prenne tout son sens, notamment auprès des jeunes générations.

Je veux remercier à cette occasion tous les élus, les délégués et bien sûr les bénévoles qui ont été à la hauteur de ces enjeux. Le succès de l'exposition « De boue et de larmes », rendu possible grâce au concours de la Mission Centenaire, de la Présidence de la République du Portugal, la région Île de France et le ministère de la Défense du Portugal est venu ponctuer en beauté cette belle mobilisation !

2019 arrive avec son lot de projets européens pour Civica. En cette année électorale particulièrement importante, notre association compte jouer pleinement son rôle auprès des citoyens européens en les informant, les incitant à s'inscrire sur les listes électorales et à prendre toute la place qui est la leur dans ce grand débat européen. Dès le mois de janvier, nous reprendrons nos actions à destination des électeurs, jeunes et moins jeunes, pour les sensibiliser sur ces enjeux et informer sur la nouvelle réforme électorale appliquée au 01 janvier.

Enfin, nous ouvrirons un nouveau chantier lors de notre prochain congrès annuel qui se tiendra le dimanche 17 mars aux Invalides. La question de la lutte contre l'exclusion numérique sera le fil rouge de nos actions pour l'année 2019, parce que l'accès à l'information est indispensable à la sensibilisation et à la diffusion de nos valeurs.

En attendant de vous retrouver prochainement pour relever ces nombreux défis, je vous présente, au nom du bureau de Civica, tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2019 !




Paulo Marques

Président de l'association CIVICA

Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois

Conseiller Territorial Paris, Terres d'Envol

Conseiller Economique et Social (Portugal)

Membre du Conseil d'Opinion de la Radio et Télévision du Portugal

Président de l'assemblée des Portugais de France (CCP France)

«GILETS JAUNES: L'ULTRAPEUPLE EST DE RETOUR». L'ANALYSE D'ALAIN BAUER



Pour le criminologue « il reste au mouvement et au gouvernement à inventer un dispositif qui permette d'écouter, d'entendre et d'agir. Faute de quoi, le mouvement accouchera de ce qui renforce toujours les partis et les pouvoirs autoritaires : la violence », alors qu'il réclame au fond plus de démocratie.

« Vogliamo tutto ! » « Nous voulons tout », s'écriaient en 1969 les ouvriers de la Fiat de Turin, déclenchant une des plus dures et des plus violentes révoltes ouvrières du siècle. Ce sont alors les ouvriers qui sont les symboles enragés de l'affrontement destructeur avec la société de l'époque. Nanni Balestrini en publia en 1971 une histoire d'une rare modernité sous le même titre.

Lorsque «*Nous voulons tout*» paraît chez l'éditeur Feltrinelli (qui mourra avec une bombe en tenant de faire sauter un pylône électrique), l'Italie fait face à la généralisation de la contestation et la radicalisation de l'affrontement politique. Apparaissent alors des groupes révolutionnaires: Lotta continua, Potere operaio puis les premières Brigades rouges (et en France les Napap, Gari ou la future Action directe). Il s'agissait d'un mouvement ouvrier, structuré, de classe, qui dépassait largement le très puissant Parti communiste italien qui, entre 1966 et 1968, avait fait son aggiornamento d'avec Moscou.

Ce soulèvement est-il comparable à la Jacquerie 2.0 que la France connaît depuis plusieurs semaines avec les Gilets jaunes ? Dix-huit révoltes populaires d'importance enregistrées depuis 1624, dont 1789, 1830, 1848, 1871, 1934, 1953, 1968, 1986, 1995, 2003, 2005 : régulièrement, les pêcheurs, les agriculteurs, les routiers ou les Bonnets rouges contre l'écotaxe ont précédé les Gilets jaunes. Mais cette révolte-là semble d'une autre nature. Plus profonde. Plus enracinée. Plus déterminée.

Une sorte de fête des voisins déshérités, dont la violence n'est ni exclue, ni obligatoire

Sans chefs (et les contestant dès qu'ils émergent), friands de réseaux sociaux et de négociations filmées au grand jour, partisans d'une démocratie directe sous contrôle d'un Big Brother social inattendu, les Gilets jaunes semblent avoir réussi ce que les syndicats et les partis les plus contestataires espéraient depuis longtemps : la convergence des luttes. Ni ultradroite, ni ultragauche. Ultrapeuple !

Partout en France, dans ces espaces périphériques qui semblent en fait avoir glissé du mauvais côté d'une frontière invisible érigée entre rentiers et victimes de la mondialisation (ces derniers sans services publics, ni internet haut débit, ni investissements d'avenir...), on croise des blocages, des rassemblements, des affrontements, des dialogues, des citoyens qui inventent au jour le jour ; une sorte de fête des voisins déshérités. Dont la violence n'est ni exclue, ni obligatoire.

Ainsi fuse la vapeur de tant d'années de mépris pour un peuple qu'on avait un peu vite oublié et qui devait, envers et contre tout, s'adapter. Comme si le premier de cordée était en fait seul. Les autres restant accrochés ici et là, mais ne pouvant plus grimper. Et se persuadant, à juste titre, que leurs enfants vivraient moins bien qu'eux. Alliant ainsi la désespérance du moment à la certitude de la régression à venir.

Ce concept de lutte, pour réussir, nécessite aussi des professionnels de la contestation permettant un débouché possible : la négociation ou la révolution.

Mais ce concept de lutte, pour réussir, nécessite aussi des professionnels de la contestation permettant un débouché possible : la négociation ou la révolution. Or cette population de retraités exaspérés, de faibles revenus étranglés, de laissés pour compte périphériques si bien décrits par le géographe Christophe Guilluy ne semble à l'aise sur aucun des deux terrains. Elle souhaite qu'on l'écoute, qu'on l'entende, qu'on la comprenne. Mais pour les revendications, son malaise est patent. Et pour la révolution, elle paraît fort divisée. Elle hésite entre le mouvement de foule violent si bien décrit par Lebon et le rejet de la casse.

Essentiellement pacifiques ou limitant leurs démonstrations de force à la destruction d'outils statiques et symboliques (péages, radars...), les Gilets jaunes sont aussi – parfois à leur corps défendant, mais pas toujours – l'asile d'autres colères et d'autres ressentiments, bien moins présentables. Les pillages de Paris samedi ont bien montré la complexité de la composition des manifestations.

Quelle que soit l'issue de ce mouvement, sa radicalisation sera l'élément majeur de la suite des événements. Car un processus social génère toujours une génération militante. Une élite anti-élites qui se transforme en fer de lance structuré d'une révolte qui refuse encore de le devenir vraiment. Cette « avant-garde » va naturellement tenter d'obtenir le plus possible. Et si possible tout. Même si l'on peut difficilement percevoir l'importance de la suppression du Sénat avec la baisse du prix du diesel...

Or le gouvernement, souvent par manque d'expérience (à l'exception du message inattendu mais clair émis par le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian), a du mal à comprendre le message et surtout à trouver le mode d'emploi. On ne pourra à cet égard que souligner la lucidité désespérée de l'ancien ministre d'État, ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, dont on pourra dire rétrospectivement qu'il l'avait vu venir. Et, de façon un peu sibylline, annoncé. Tout en regrettant qu'il ne soit pas resté à son poste pour gérer au plus près une crise aussi majeure.

Cette situation ne surprendra que peu les observateurs attentifs des phénomènes des années 1970-1980 qui virent la Guerre froide accoucher d'une paix chaude, marquée par des violents affrontements sociaux et des actions terroristes « rouges » et « noires » qui ne disparurent qu'après la chute du Mur de Berlin.

Un autre italien, Giorgio Agamben, a déjà illustré les problématiques d'une société en réseau et fortement vulnérable à une classe paupérisée hésitant entre révolte et révolution : « Dans L'Idéologie allemande, Marx consacre plus de 100 pages au théoricien de l'anarchie Stimer, dont il récuse la distinction entre révolte et révolution. Stimer théorise la révolte en tant qu'acte personnel de soustraction, égoïste. Pour Stimer, la révolution, c'est un acte politique qui vise le conflit contre une institution, alors que la révolte, c'est un acte individuel qui ne vise pas à détruire les institutions. Il suffit tout simplement de laisser l'État être, et ne plus l'affronter : il va se détruire lui-même. Marx oppose une sorte d'unité entre la révolte et la révolution. Il cherche l'unité des deux : ce sera toujours pour des raisons égoïstes, pour ainsi dire de révolte, qu'un prolétaire fera un acte directement politique. Je ne dis pas qu'il y a une solution à ce problème, entre les lignes de fuite qui seraient un geste de révolte, et une ligne purement politique. Ni le modèle parti, ni le modèle d'action sans parti : il y a besoin d'inventer ».

Il reste au mouvement et au gouvernement à justement inventer un dispositif qui permette d'écouter, d'entendre et d'agir. Faute de quoi, même essoufflé, le mouvement accouchera de ce qui renforce toujours les partis et les pouvoirs autoritaires : la violence. Et produira donc l'inverse de ce qui est en fait inexprimé, faute de politisation suffisante, faute de corps intermédiaires reconnus, faute d'enracinement citoyen : sa demande de plus de démocratie.

Alain Bauer est professeur de criminologie au Conservatoire national des arts et métiers, New York et Shanghai.

Consultations citoyennes : la synthèse européenne est publiée

Les conclusions générales des Consultations citoyennes sur l'Europe ont été dévoilées ce 14 décembre à Bruxelles, à l'occasion du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. L'immigration, l'environnement et la convergence sociale comptent parmi les principaux défis de l'UE, selon les Européens qui ont participé aux 1700 rencontres organisées ces derniers mois.



Quelles sont les idées des Européens pour le futur de l'UE ? La synthèse générale des Consultations citoyennes sur l'Europe a été rendue publique à l'occasion du Conseil européen des 13 et 14 décembre.

Les dirigeants ont ainsi pu, officiellement, se saisir des préoccupations et des souhaits de leurs concitoyens, exprimés au cours de ce vaste exercice de démocratie participative auxquels avaient accepté de prendre part, à l'initiative de la France, 26 pays de l'UE en février dernier (hors Royaume-Uni).

A son arrivée à Bruxelles, le président Emmanuel Macron a parlé d'une "mobilisation inédite en Europe à laquelle ont participé nombre de nos concitoyens". C'est toutefois en France qu'ont été organisés le plus d'événements: 1082 au total, du 17 avril au 31 octobre, sur un total de 1700 en Europe.

L'Europe vue "positivement"

D'un pays à l'autre, la participation "a varié", souligne donc la présidence autrichienne de l'UE, auteure de la synthèse européenne. Si globalement, les Consultations citoyennes ont touché une "audience diverse et représentative", certains pays se sont concentrés sur les universités et les jeunes, tandis que d'autres ont orienté les débats vers les seuls sujets d'intérêts nationaux. La Hongrie, pour sa part, s'est contentée d'une "poignée" de conférences institutionnelles, et l'Italie n'a rendu qu'une déclaration politique sans avoir pris le pouls du terrain, selon Nathalie Loiseau, la ministre française des Affaires européennes.

"Malgré les défis, l'Europe est perçue positivement par la plupart des participants", souligne néanmoins la synthèse européenne, en précisant que l'excès de bureaucratie, le manque "de transparence, de vision claire et de leadership" en Europe sont tout de même régulièrement déplorés.

Le Brexit n'a, pour sa part, fait l'objet de débats "que dans quelques pays": "C'est une préoccupation importante mais c'est également perçu comme un événement ayant renforcé le sens de l'unité des Vingt-Sept et la compréhension des citoyens de l'importance de l'UE", écrivent les rapporteurs.

Au final, cinq thèmes comptent parmi les sujets les plus couramment abordés, selon les rapports nationaux remis à la présidence autrichienne: les migrations, les défis environnementaux, la convergence sociale, la compétitivité et la défense... "avec des sensibilités un peu différentes d'un Etat membre à l'autre", souffle une source française à Bruxelles.

L'immigration et l'environnement au cœur des défis

Sur l'immigration, les conclusions correspondent de près aux mesures que les dirigeants Européens ont encore une fois échoué à mettre en œuvre à Bruxelles le 14 décembre : tout en reconnaissant "l'impératif humanitaire", les participants aux Consultations citoyennes attendent globalement une action de l'UE afin de renforcer la protection aux frontières extérieures et d'instaurer un système commun de gestion des demandes d'asile. Ils

réclament une action plus forte contre les flux migratoires illégaux, notamment via l'amélioration des conditions de vie et le soutien au développement économique des pays d'origine.

Sur l'environnement, ces derniers appellent aussi à "renforcer le rôle de l'UE" contre la pollution, la maltraitance animale et en faveur du recyclage. "Dans presque tous les pays", un engagement contre le changement climatique est considéré comme "urgemment nécessaire", et la plupart des participants aux Consultations citoyennes encouragent l'UE à légiférer plus en la matière et à mieux contrôler l'application de ces règles par les Etats membres. Des propositions sont notamment formulées sur l'alimentation, la consommation durable, l'économie circulaire ou encore l'agriculture et l'éducation aux enjeux environnementaux. "Beaucoup de participants veulent que l'Union européenne soit un leader mondial sur le développement durable et la lutte contre le changement climatique", souligne la synthèse.

Sur la convergence et la compétitivité, la valeur ajoutée du marché unique est globalement reconnue, et les participants soutiennent la promotion d'un modèle de développement durable sur le Vieux Continent. Les plus europhiles promeuvent également le renforcement de l'Union économique et monétaire afin d'éviter de nouvelles crises. L'UE ne doit pas laisser filer le train du développement technologique, estiment encore les citoyens qui appellent à "stimuler l'innovation" et à "investir dans la recherche". La mise en place de taxes harmonisées n'est pas consensuelle, les sentiments sur la répartition du budget européen sont partagés, mais en revanche le soutien aux TPE-PME est vu comme un bon moyen de développer l'entrepreneuriat et la compétitivité. Les différences de standards et de qualité des produits et des services doivent toutefois être lissées, selon les Européens, via la cohésion territoriale et les mesures de convergence économiques et sociales.

Si la protection sociale (lutte contre le chômage, la pauvreté, les discriminations et l'exclusion) est un "sujet de préoccupation majeure" pour les citoyens, ceux-ci ne s'entendent toutefois pas toujours sur le rôle de l'Union européenne en la matière. Une plus grande action de l'UE dans le domaine de l'éducation (mobilité, reconnaissance des diplômes, etc.) est en revanche encouragée.

Enfin, "les citoyens s'accordent pour dire qu'un engagement plus fort de l'UE dans les affaires mondiales et plus d'unité sur la politique étrangère sont nécessaires pour défendre ses intérêts et ses valeurs, et surtout pour protéger ses citoyens". D'une manière générale, dans les petits pays, un manque d'équité, de solidarité et de "véritable partenariat" est ressenti, les intérêts des "gros pays" influençant quasi exclusivement les politiques de l'Union.

Quel impact sur les dirigeants ?

"Ce rapport ne prétend pas fournir un aperçu représentatif de l'opinion publique parmi tous les pays de l'UE, ni rendre justice à la diversité des points de vue exprimés lors de tant d'événements. Néanmoins, il offre un aperçu utile des points de vue des citoyens sur les questions européennes et souligne l'implication de la société civile dans le débat sur l'avenir de l'UE", écrit la présidence autrichienne, qui salue comme Emmanuel Macron cet "effort conjoint et coordonné inédit". "Cela pourrait utilement alimenter le débat jusqu'à la réunion informelle des chefs d'Etat et de gouvernement le 9 mai 2019 à Sibiu, au cours de laquelle sera discuté le nouvel agenda stratégique 2019-2024".

Mais les dirigeants entendront-ils vraiment leurs citoyens ? Les chefs d'Etat et de gouvernement ont pour leur part, le 14 décembre, qualifié cette démarche d'"occasion sans précédent de dialoguer avec les citoyens européens". Ils reconnaissent qu'un "certain nombre de préoccupations et d'attentes en terme de résultats concrets de l'UE" y sont identifiés. Lors des conclusions françaises, rendues au Quai d'Orsay le 4 décembre, les candidats aux élections européennes de mai prochain ont également été fortement invités à s'en saisir pour élaborer leurs programmes.

Brexit | vos questions / nos réponses

Après le referendum du 23 juin 2016, le Royaume-Uni a décidé de recourir à l'article 50 du traité sur l'Union européenne (UE) en notifiant au Conseil européen, le 29 mars 2017 son intention de se retirer de l'Union Européenne. En application de ce texte, le Royaume-Uni ne sera plus un Etat membre de l'UE le 29 mars 2019 à minuit.

Concernant la sortie du Royaume Uni, deux scénarios sont possibles :

une sortie avec accord de retrait

une sortie sans accord de retrait

L'Union européenne et le Royaume-Uni sont parvenus le 25 novembre 2018 à un accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le conseil européen extraordinaire s'est réuni le 25 novembre 2018 et les dirigeants de l'Union Européenne à 27 ont approuvé :

l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne (Brexit)

la déclaration politique qui fixe le cadre des relations futures entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni.

Le cadre des relations futures avec le Royaume-Uni reste aujourd'hui incertain. Les autorités françaises à tous les niveaux et en lien avec la Commission, définissent et mettent en œuvre les mesures de préparation et de contingence pour faire face à tous les scénarios possibles.

Quel que soit le scénario, la sortie du Royaume-Uni aura des implications pour les citoyens et les acteurs économiques, notamment en matière d'emploi, de droits sociaux ou de détachement des travailleurs. Que vous soyez employeur, employé(e) britannique en France, ou employé(e) français(e) au Royaume-Uni, vous trouverez dans cette rubrique des informations susceptibles de répondre aux questions que vous vous posez.



7 questions sur : l'Index de l'égalité femmes-hommes

Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Marlène Schiappa, Secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, présentent l'Index de l'égalité femmes-hommes. Inédit, il mesurera les écarts de salaires entre les femmes et les hommes pour en finir avec les inégalités.

1 Que sont les inégalités salariales injustifiées ?

Plus de 46 ans après l'inscription du principe « à travail de valeur égale, salaire égal », il demeure 9% d'écarts de salaire injustifiés entre les femmes et les hommes. Ces inégalités, inexplicables, sont par conséquent inadmissibles. La Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel va agir concrètement contre ces inégalités salariales.

2 Comment la Loi va réduire ces inégalités salariales injustifiées ?

La Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel va obliger les entreprises à des résultats. Jusqu'à présent, les entreprises avaient une obligation de moyens pour concrétiser le principe « à travail de valeur égale, salaire égal ». Avec la loi, elles auront une obligation de résultats.

3 Quels délais auront les entreprises pour respecter l'obligation de résultats ?

Les entreprises auront 3 ans pour se mettre en conformité.

En premier lieu, celles de plus de 250 salariés à partir du 1er mars 2019.

A partir du 1er mars 2020, les entreprises de 50 à 250 salariés seront également concernées avec un Index de l'égalité femmes-hommes adapté pour tenir compte de leurs spécificités.

4 Pour appliquer le principe « à travail de valeur égale, salaire égal », il faut d'abord pouvoir mesurer les écarts de salaire, quelle méthodologie sera mise en œuvre ?

L'Index de l'égalité femmes-hommes est composé de 5 indicateurs pour les entreprises de plus de 250 salariés et 4 indicateurs pour les entreprises de 50 à 250 salariés. L'index mesure des données déjà disponibles. En effet, les entreprises transmettent ces données dans la Base de données économiques et sociales. Elles sont par conséquent fiables et simples à utiliser.

1. la suppression des écarts de salaire entre les femmes et les hommes, à poste et à âge comparables,
2. la même chance d'avoir une augmentation pour les femmes que pour les hommes,
3. la même chance d'obtenir une promotion pour les femmes que pour les hommes,
4. toutes les salariées augmentées à leur retour de congés maternité, dès lors que des augmentations ont été données en leur absence,
5. au moins quatre femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.

5 Comment ces indicateurs vont encourager les entreprises à s'engager pour l'égalité salariale ?

L'index permettra aux entreprises d'évaluer leurs pratiques sur 100 points, avec un minimum de 75 points à atteindre. Ce chiffre devra être publié sur leur site Internet. Cette transparence le rendra accessible tant aux acteurs internes qu'externes. Parce que les indicateurs qui composent l'index sont porteurs de sens et publics, ils inviteront les entreprises à s'engager.

6 Comment les entreprises pourront progresser ?

Une entreprise qui n'atteindrait pas 75 points devra mettre en place des mesures correctives pour atteindre l'égalité de salaire à travail égal. Elle pourra s'appuyer sur l'Index de l'égalité femmes-hommes pour y parvenir.

Par ailleurs, les entreprises qui auront à rattraper l'écart de rémunération entre femmes et hommes devront allouer une enveloppe de rattrapage salarial sur 3 ans. Son montant sera négocié avec les partenaires sociaux au sein de l'entreprise.

7 Et pour les entreprises qui ne se conformeraient pas à la loi ?

Les entreprises qui n'auraient pas abouti au bout de 3 ans pourront être sanctionnées jusqu'à 1 % de la masse salariale. D'autre part, l'Inspection du travail va multiplier par 4 le nombre des contrôles sur l'égalité professionnelle. Ils passeront de 1730 à 7000/an.

Résultats des élections professionnelles 2018

Les élections professionnelles se sont tenues entre le 30 novembre et le 6 décembre 2018 pour l'ensemble des personnels civils du ministère de l'intérieur

Elles ont permis la désignation des représentants du personnel dans l'ensemble des instances consultatives, hors militaires de la Gendarmerie nationale.

Pour la première fois, les personnels du ministère de l'intérieur ont eu recours au vote électronique pour les différents scrutins auxquels ils participent.

La solution de vote électronique a montré son efficacité et sa fiabilité, permettant à chacun de s'exprimer depuis son poste de travail, une tablette ou un smartphone, sur le lieu de travail ou à domicile. Cette évolution a contribué à une forte mobilisation des électeurs.

Plus de 460 instances de concertation, locales et nationales, ont été renouvelées.

Ces scrutins ont été marqués par des taux de participation élevés, en général supérieurs à 80%. Le taux de participation global sur l'ensemble de ces scrutins s'élève à 83 %.

Comme en 2014, le comité technique ministériel a été élu au suffrage direct. Ce scrutin, le plus large au niveau national, s'adresse à un collège électoral de 186 659 électeurs. Le taux de participation à ce scrutin, en progression de plus de 13 points, s'élève à 81,86 %. Il atteignait 68,15 % en 2014.

ORGANISATIONS SYNDICALES	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	SIÈGES
FSMI-FO	34,44 %	6
Alliance PN - SNAPATSI - Synergie Officiers - SICP - SAPACMI	31,84 %	6
UNSA - FASMI - SNIPAT	15,63 %	2
CFDT Interco	9,25 %	1
France Police policiers en colère	3,12 %	0
CGT - USIAOM	2,33 %	0
FPIP	1,20 %	0
Sud Intérieur	0,63 %	0
CFTC MI Impact Police	0,40 %	0
VIGI MI	0,40 %	0
SNUITAM-FSU	0,20 %	0
FAPMI	0,19 %	0
SAPNSC	0,17 %	0
SNPNAC	0,13 %	0
Total	100 %	15

Bientôt 16 ans ? Avez-vous penser à votre Recensement Citoyen ?

Le Recensement Citoyen est **OBLIGATOIRE** pour les filles et les garçons. Il doit être effectué entre le jour de votre 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois qui suit votre date d'anniversaire.

Elisabeth Rodrigues, adjointe au maire à Aulnay-sous-Bois et membre de Civica Seine-Saint-Denis vous donne les informations nécessaires pour le recensement.



Comment faire pour se recenser ?

La démarche se fait auprès de la Mairie de votre domicile. Puisque vous êtes encore mineur, vous devrez être accompagné par l'un de vos parents.

Vous devrez également vous munir :

- d'une pièce d'identité justifiant de votre nationalité Française
- du livret de famille de vos parents
- d'un justificatif de domicile (il n'est pas obligatoire mais recommandé)

Le bureau de recensement vous délivrera votre Attestation de Recensement. Il ne sera pas délivré de duplicata.



**Conservez l'original, faites des photocopies et pensez à numériser l'attestation !
L'Attestation de Recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour vous inscrire aux examens d'Etat, concours, code, conduite accompagnée.**

Suite à votre recensement :

- vous serez convoqué par l'Administration pour effectuer la Journée Défense et Citoyenne (JDC)
- vous serez également inscrit d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.

En cas de non recensement :

- vous ne pourrez pas participer à la Journée Défense et Citoyenne
- vous ne serez pas inscrit sur les listes électorales à vos 18 ans
- vous ne pourrez passer aucun concours ou examen d'Etat (BAC, permis de conduire, etc...) avant l'âge de 25 ans.

Vous avez acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans ?

Votre recensement devra impérativement se faire dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Vous vivez à l'étranger ?

La démarche se fera auprès de l'Ambassade ou du Consulat de France. Votre Journée Défense et Citoyenne pourra également se dérouler à l'étranger. Si vous êtes déjà inscrit sur le registre des Français établis hors de France, aucune démarche de votre part n'est nécessaire. Votre recensement est automatique.



Elections européennes 2019 & municipales 2020

Une nouvelle réforme électorale entre en vigueur au 1er Janvier 2019

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1er août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place sera effective au 1er janvier 2019.

Cette réforme a renforcé les prérogatives du maire en la matière en lui confiant la responsabilité des inscriptions et des radiations. Elle a également institué une commission de contrôle, par commune, chargée d'opérer un contrôle a posteriori sur les décisions du maire et d'examiner les recours administratifs préalables qui seraient formés par les électeurs concernés.

La note, disponible en téléchargement, rappelle les grandes lignes de cette réforme et fait le point sur les différentes étapes préparatoires, et notamment les opérations à réaliser par les communes, en vue de l'entrée en vigueur de ces nouvelles règles électorales au 1er janvier 2019.

Les modifications par rapport à la version précédente du 15 juin 2018 apparaissent en rouge.

Enfin, est également disponible en téléchargement, la circulaire du ministère de l'intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en oeuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019. Celle-ci précise les étapes transitoires entre le dispositif actuel de gestion des listes électorales et le dispositif futur du REU.

Cette période de transition s'étendra du 1er septembre 2018 au 31 décembre 2019.

Ce qui change pour les Français résident à l'étranger

A compter du premier janvier 2019, les Français résident à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux, et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019.

Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux.

S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur service-public.fr

Par défaut, les Français résident à l'étranger inscrits à la fois sur une liste en France et sur une liste électorale consulaire seront maintenus sur la liste électorale consulaire et radiés de la liste de leur commune en France.

Ils voteront donc à l'étranger pour l'élection présidentielle, les élections législatives, les référendums, les élections européennes et les élections des conseillers consulaires.



RAPPEL DES DIFFÉRENTS SCRUTINS ORGANISÉS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

	LISTE ÉLECTORALE CONSULAIRE	LISTE ÉLECTORALE COMMUNALE
SCRUTINS NATIONAUX	Élection présidentielle (circonscription unique, mêmes candidats)	
	Élections législatives (11 circonscriptions des Français de l'étranger)	Élections législatives (circonscriptions France métropolitaine ou DOM-TOM)
	Referendum (circonscription unique, même question posée)	
	Élections européennes (circonscription unique, mêmes candidats)	
SCRUTINS LOCAUX	Élection des conseillers consulaires (circonscriptions pour conseillers consulaires, candidats dédiés)	Élections régionales (circonscription en France métropolitaine ou DOM-TOM, candidats dédiés)
		Élections départementales (circonscription en France métropolitaine ou DOM-TOM, candidats dédiés)
		Élections municipales (circonscription en France métropolitaine ou DOM-TOM, candidats dédiés)

Carte électeur Civica : l'outil adapté aux ressortissants européens

Tout au long de l'année, l'association Civica et ses membres ont œuvré localement auprès des administrés et des élus afin de transmettre, d'informer et d'accompagner les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales.



Des milliers de cartes électeurs « spécimen » ont été distribuées en France et en Europe, notamment via le Forum Civica lors du Salon des Maires d'Île-de-France, aux Portes ouvertes du Parlement Européen et au cours de toutes les actions locales menées par les membres à Strasbourg, Orléans et les départements d'Île-de-France.

Des envois postaux ont également été effectués pour cibler les différentes institutions (ambassades, consulats, chambres de commerce) et les associations européennes. Civica a pris le temps de rechercher et de contacter de nombreuses associations portugaises, italiennes et polonaises telles que l'Amicale Régionale Franco-Polonaise, la Société Française d'Etudes Polonaises, la Maison de l'Europe de Paris, le Centre de Civilisation Polonaise, l'Institut Camões en France, l'association France Portugal Europe, la Fédération des Associations Portugaises de France, l'Institut culturel italien, la Maison de l'Italie, etc.

Suite à cette démarche, Civica a reçu non seulement des remerciements mais aussi des commandes afin que les cartes de Civica puissent être relayées à travers des institutions ou organismes européens œuvrant également pour une participation citoyenne plus active et l'inscription de nos concitoyens européens sur les listes électorales.



INVITATION

Congrès Civica 2019

Monsieur **Paulo Marques**,
Président de Civica
Maire-adjoint d'Aulnay-sous-bois
Le Conseil d'Administration de Civica
ont l'honneur de vous convier au
Congrès Civica 2019,

le **Dimanche 17 Mars 2019 à 09H30**
à l'Hôtel National des Invalides à Paris,
au Musée de l'Armée

Le congrès sera suivi d'un déjeuner.

Inscription obligatoire jusqu'au 10 mars par mail : contact.civica@gmail.com ou par tel : 06 37 25 45 89.



Association Civica
103 rue de Grenelle
75007 Paris
Port.: 06 37 25 45 89
Tél. : 01.70.91.73.54
contact@civica.fr
contact.civica@gmail.com



Congrès Civica 2019 : dernier congrès national d'élus avant les prochaines élections municipales

Civica organise tous les ans, un congrès réunissant les élus français et ceux d'origines européennes en France ainsi que différentes institutions européennes afin d'échanger et de s'informer sur des thématiques d'actualités.

Les élections européennes et municipales ayant lieu en 2019 et 2020, ce congrès sera la dernière occasion de donner toutes les informations nécessaires, d'échanger sur les différentes actualités et de concentrer l'énergie de tous les élus afin de mobiliser un maximum d'administrés aux prochaines élections.

Les prochaines élections européennes auront lieu du 23 au 26 mai 2019 dans les 27 Etats membres de l'Union européenne. Pour la première fois de son histoire depuis 1979, elles ne se tiendront pas au Royaume-Uni, qui devrait quitter l'Union Européenne le 29 mars prochain. Ainsi, près de 350 millions d'électeurs seront appelés aux urnes pour élire 705 représentants au Parlement européen.

Les enjeux de ces élections sont multiples : la baisse régulière de la participation électorale depuis 1979, l'émergence des forces politiques dites populistes depuis ces cinq dernières années, l'apparition de nouveaux acteurs politiques ou encore les menaces sur la sécurité de ces élections et les risques posés par la propagation des « fake news » seront au cœur du débat.

Deux changements sont certains, qui relèvent de faits avérés le départ des Britanniques et la réduction du nombre de députés.

Un nombre moindre de députés

En 2019, le Parlement européen comprendra moins de députés (705) qu'actuellement (751) du fait du départ des 73 députés Britanniques qui y siègent.

Le départ des Britanniques

Tout reste encore incertain sur la façon dont se concluront - ou non - les négociations avec le Royaume-Uni, mais tenons pour acquis que la sortie de l'Union Européenne de ce pays, le fameux " Brexit ", dont tout le monde parle sans qu'il ait eu lieu pour l'instant, sera réalisé, comme le prévoient les traités, dans le délai de 2 ans après que les Britanniques aient officiellement déclenché l'article 50 TUE. Ils l'ont fait le 29 mars 2017 ; ce sera donc chose faite le 29 mars 2019.

Quels sont les enjeux pour les élus locaux ?

Depuis l'élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct en 1979, il s'avère que la participation au scrutin européen a constamment diminué. Elle était en moyenne supérieure à 50 % de 1979 (61,99 %) à 1994 (56,61 %). Elle était encore proche de 50 % en 1999 (49,51 %). Elle est depuis inférieure à 50 % passant de 45,47 % en 2004 à 42,61 % en 2014.

L'association Civica et ses membres souhaitent augmenter le nombre d'inscrits sur les listes électorales et le nombre de votants afin que chacun puisse jouir de ses droits et devoirs de citoyen européen. En mobilisant, en échangeant et en informant, Civica souhaite donner la parole à tous les citoyens afin qu'ils aient les cartes en main pour voter mais aussi toutes les connaissances nécessaires.

Malheureusement, les élections européennes sont trop souvent « otages » des contextes politiques nationaux : les électeurs votent en fonction de la situation politique nationale oubliant trop souvent la dimension européenne de ce scrutin...

De même, les partis nationaux traditionnels font encore trop souvent une campagne nationale sans expliquer aux électeurs les véritables enjeux législatifs et sans d'ailleurs y associer le parti politique européen auquel ils sont affiliés. C'est la raison pour laquelle Civica mobilise ses élus locaux, véritables relais de proximité capable de sensibiliser les citoyens à ces enjeux européens.

L'association Civica se mobilise d'ailleurs à travers son Congrès pour rappeler l'importance du vote, de la participation citoyenne et du rôle des élus locaux.

Civica aux côtés des Conseils Municipaux des Jeunes et des Enfants

L'association Civica et ses membres participent depuis sa création à la transmission des savoirs et à la prise d'initiative des jeunes et des enfants pour en faire des acteurs citoyens avisés.

RETOUR SUR LES ACTIONS D'ÉDUCATION CITOYENNE QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2018

Civica, qui compte parmi ses membres de nombreux élus, a participé activement à la mise en place ou au renouvellement des Conseils Municipaux des Jeunes et des Enfants dans plusieurs communes.

Ces instances de représentation destinées aux jeunes générations ont pris beaucoup d'ampleur depuis maintenant 2 ans. Grâce au savoir-faire des élus de Civica et à leur expérience en la matière, les Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes (CME/CMJ) se sont multipliés.

Pour amplifier ce dispositif, l'association Civica s'est notamment appuyé sur sa bande dessinée « Moi Candidat » afin de pallier au manque d'information à ce sujet. La diffusion de cet ouvrage a été un véritable succès pour de nombreuses municipalités qui hésitaient à franchir le pas.



En cette fin d'année, le temps est au bilan : Civica peut s'enorgueillir d'avoir diffusé sa BD dans 2 448 classes, permettant ainsi de sensibiliser plus de 64 000 élèves de 9 à 15 ans. Qu'il s'agisse des enfants, des enseignants ou des parents d'élèves, tous ont salué la qualité de cette bande dessinée particulièrement ludique et claire qui a favorisé le travail de pédagogie et de sensibilisation aux questions de citoyenneté, générant de nombreuses vocations pour les élections dans les CMJ/CME !

En expliquant aux jeunes et aux enfants la démocratie et la participation de tous en tant que citoyens et futurs citoyens, Civica a su trouver un public satisfait de cet accompagnement.



En cette fin d'année 2018, les membres de Civica se sont davantage mobilisés pour participer activement aux installations des Conseils Municipaux des Enfants et de Jeunes.

Marie-José Orfao, conseillère municipale au Plessis-Trevisse et membre Civica Val de Marne, accompagnée de Sylvie Florentin, conseillère municipale au Plessis-Trevisse en charge du Conseil Municipal des Enfants a distribué la bande dessinée durant l'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants en octobre. Les 33 jeunes élus âgés de 8 à 10 ans ont ainsi pu se présenter devant les élus et leurs familles, fiers de représenter leurs camarades pour une année de mandat. A l'aide de « Moi Candidat » ils ont pu comprendre et mieux préparer leur candidature à l'image du personnage principal Hugo.

José Machado Ferreira, conseiller municipal à St Fargeau Ponthierry et membre Civica Seine et Marne, a pris le temps de rencontrer des classes de CM1 et CM2 afin d'échanger avec les élèves à l'aide de « Moi Candidat ». Un moment de partage qui permet de mieux préparer les enfants et les jeunes à l'élection du Conseil mais aussi à leur implication en tant que candidat et électeur.



Pedro Capitaó, adjoint au maire de Chilly-Mazarin et délégué Civica Essonne, a également participé aux côtés de Florence Meunier, coordinatrice jeunesse et du CME, à l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Pedro Capitaó a pris le soin de distribuer et présenter la bande dessinée « Moi Candidat » à plus de 500 élèves, au sein des écoles primaire de Chilly-Mazarin. Un outil bien accueilli par les élèves et le corps enseignant qui a pu s'appuyer sur la bande dessinée pour expliquer le processus électoral. L'ouvrage figure désormais en bonne place dans les bibliothèques des écoles ! Tous les élus possèdent désormais leur exemplaire.

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants se sont déroulées du 26 au 30 novembre 2018, les enfants candidats avaient préparé de belles affiches avec des slogans et des visuels bien choisis. Ainsi 885 enfants ont pu voter pour élire 33 représentants répartis dans 4 écoles élémentaires de la ville. Le Conseil d'installation s'est tenu le 20 décembre 2018.



Un mois d'octobre sous le thème de la Grande Guerre pour la ville d'Albufeira

Tous les curieux ou passionnés d'Histoire ont pu profiter durant le mois d'octobre de deux expositions présentées par la ville d'Albufeira au Portugal. Une première « Marching to the trenches - 1914-1918 », sur la participation d'Albufeira et de l'Algarve à cet épisode de l'Histoire, et la seconde en partenariat avec Civica et Instant 3D « De boue et de larmes - 14-18 dans les yeux d'un poilu ».

La première exposition révèle des archives historiques d'Albufeira et témoigne de la participation des habitants à la Grande Guerre. Cette exposition comprend non seulement les noms de ceux qui y ont participé, mais également des récits racontés par des proches, ainsi que les effets de la Guerre sur la ville et en Algarve. Les objets exposés présentent un ensemble de pièces faisant allusion à la Première Guerre mondiale, objets utilisés par les soldats et donnés par le Musée militaire d'Elvas.

Après un réel succès en Allemagne et en France, l'exposition « De boue et de larmes - 14-18 dans les yeux d'un poilu » est arrivée à Albufeira grâce au soutien du comité interministériel français de la Mission Centenaire, du Haut parrainage de la Présidence de la République, du ministère de la Défense et de la commune d'Albufeira.

Lors de la cérémonie d'inauguration des deux expositions, José Carlos Rolo, maire de la ville d'Albufeira, s'est dit « fier d'organiser une exposition unique dans le pays, mettant en évidence le lien de la municipalité avec l'association Civica, pour pouvoir fournir une partie de cette exposition ainsi que tout le travail des archives de la municipalité, qui complète l'exposition que je trouve fabuleuse ». Le maire a lancé une invitation aux enseignants et aux écoles afin d'organiser des visites de cette exposition, afin que les plus jeunes puissent s'informer sur la réalité de cette Première Guerre mondiale.

Pour l'exposition organisée en collaboration avec Civica, les photographies présentées étaient en stéréoscopie, technique photographique qui cherche à simuler le sens de la profondeur spatiale. La sensation de vision tridimensionnelle est une conséquence du croisement de deux images similaires qui créent des notions de profondeur, de distance, de position et de taille d'objets. Dans cette exposition, les photographies ont été prises dans les tranchées pendant la guerre de 1914-1918, témoignant de la situation des soldats qui les occupaient.

Au cours de l'exposition ont également été présentées des photographies contemporaines du Premier ministre et du Président de la République à la mémoire des victimes et des cent ans de commémoration de l'armistice de la Grande Guerre.

Présent à Albufeira pour l'inauguration, Paulo Marques, adjoint au maire d'Aulnay-sous-bois et président de Civica, s'est félicité de la tenue de cette « exposition unique au Portugal » qui permet de se rappeler qu'en tant que « fils de Portugais né en France, le Portugal était impliqué dans la Première Guerre mondiale. C'est très émouvant ! ».

L'archiviste Sónia Negrã a dévoilé, dans la dernière partie de l'inauguration, les noms des 125 soldats d'Albufeira appelés à la guerre. Tous ces noms sont inscrits dans cette exposition, pour rendre hommage à leur bravoure et à leur courage.

Lors de la visite d'étude de Civica à Albufeira, samedi 27 octobre 2018, la délégation qui comprenait une quarantaine d'élus a pu visiter et redécouvrir ces expositions et saluer ainsi le projet de devoir de mémoire mené par l'association Civica.

Un public nombreux et varié

L'exposition a attiré aussi bien un public féminin que masculin, avec un nombre important de jeunes, prouvant l'intérêt porté par la nouvelle génération à cet événement historique, souvent peu évoqué dans certains pays d'Europe.



QUELQUES CHIFFRES	18 %	de visiteurs portugais
	82 %	de visiteurs étrangers
	51 %	de visiteurs femmes
	49 %	de visiteurs hommes
	4 %	de visiteurs - 14 ans
36 %	de visiteurs 15 à 25 ans	
16 %	de visiteurs 25 à 45 ans	
30 %	de visiteurs 45 à 64 ans	
14 %	de visiteurs + 65 ans	



Le 11 novembre : le temps des commémorations

Chaque année, les communes organisent des commémorations avec leurs élus - petits et grands - afin de rendre hommage aux soldats qui ont combattu lors de la Première Guerre mondiale. Civica, particulièrement investie sur les questions liées au devoir de mémoire était présente.

La ville de la Queue en Brie inaugure un "carrefour du 11 novembre 1918"

Comme dans toutes les villes et villages de France, le 11 novembre 2018 marquait le centenaire de la fin d'un grand conflit mondial (1914/1918). Pour La Queue en Brie, cet événement fut célébré par l'inauguration d'une plaque dédiée à la fin de la première guerre mondiale. A l'initiative de Robert Novel, conseiller municipal en charge de l'état-civil, des élections et des affaires militaires, le conseil municipal a unanimement accepté le projet de nommer un espace "carrefour du 11 novembre 1918".

En ce 11 novembre 2018 tous s'étaient donnés rendez-vous au cimetière municipal afin de célébrer cet événement particulièrement important.

Après la lecture des textes poignants et émouvants, deux lettres de poilus ont marqué l'assistance, dont une avait été intégralement imaginée par une collégienne caudacienne. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Conseil Municipal des Enfants qui, tout comme le Conseil Municipal, a déposé une gerbe de fleurs en mémoire des hommes et des femmes morts pour la France.

Pour clôturer cette cérémonie, la Marseillaise a été entonnée par les élèves de l'école primaire. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le carrefour où la plaque a été officiellement dévoilée avec les honneurs qui s'imposent. Ana de Almeida, adjointe au maire de La Queue en Brie et secrétaire de Civica qui participe aux différentes actions de citoyenneté de sa commune a tenu à rendre hommage à nos poilus afin de « ne jamais oublier que nous sommes tous responsables de la pérennité du devoir de mémoire qui passe par toutes les transmissions possibles à l'attention des générations futures».



La jeune génération de Chilly-Mazarin sur les pas de la grande guerre

Pendant les vacances de la Toussaint, sept ados de l'espace jeunes de la ville de Chilly-Mazarin ont participé à un mini-séjour culturel et historique sur la Première Guerre Mondiale. Ils se sont rendus à Houlgate en Normandie, sans oublier Deauville et les falaises d'Étretat.

Les jeunes ont pu découvrir les traumatismes et les violences du débarquement à travers le cimetière américain, la visite du musée du débarquement, la pointe du Hoc ou encore sur les plages d'Omaha Beach et de Ouistreham à tout jamais marquées par la guerre.

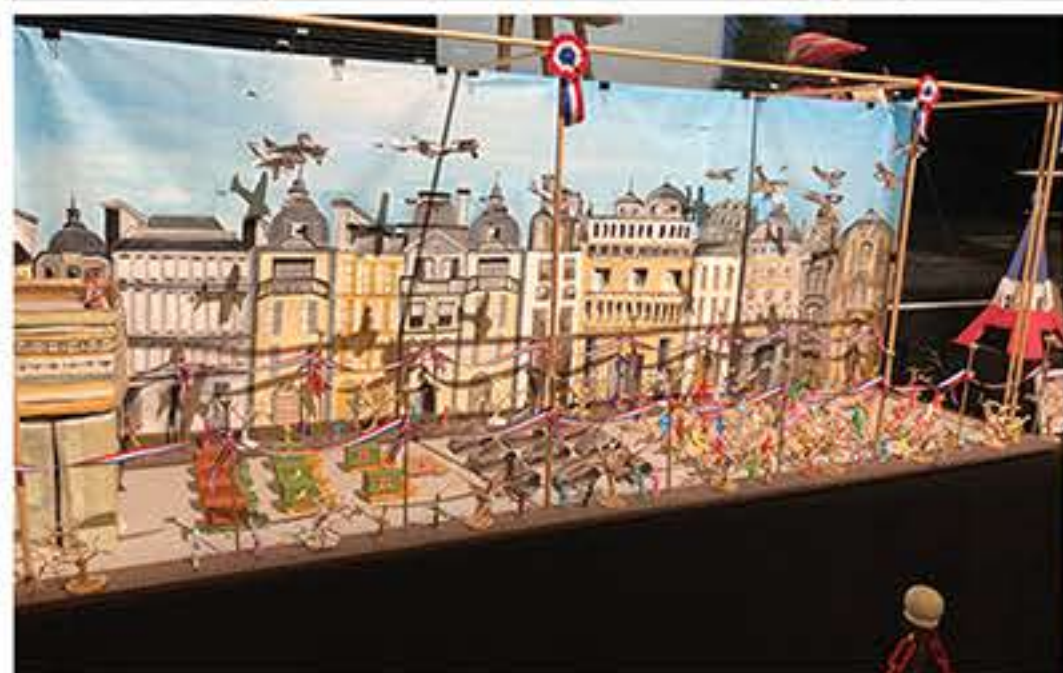
Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants 2018 ainsi que les anciens candidats se sont réunis le 11 novembre afin de rendre un hommage aux victimes de la guerre pour ne jamais oublier l'histoire de la France et du monde.



1918 : LA « CHÈRE VICTOIRE »



La ville de Sainte Geneviève des bois a souhaité retranscrire la vie des derniers mois de la Première Guerre Mondiale à travers une exposition présentée au public du 27 octobre au 11 novembre 2018.



L'exposition « 1918 : la chère victoire » a clôturé le Centenaire de la Première Guerre Mondiale et permet à la ville et à ses visiteurs de revivre chaque temps fort de la fin de guerre. Un projet mené par la ville et ses habitants puisque des bénévoles au sein du collectif du centenaire, se sont réunis afin d'imaginer et confectionner ensemble des éléments de décor de l'époque.

Au fil des semaines, ils ont créé une vraie guinguette, la maquette du wagon où fut signé l'armistice, la stèle d'un monument aux morts et ou encore un défilé sur les Champs-Élysées en origami. En plus des mannequins vêtus en habits d'époque, de nombreux objets de collection ayant appartenu à des familles de genovéfains ont ainsi été exposés. Ce sont aussi plus d'une quarantaine de panneaux explicatifs et historiques qui ont été créés.

Cette exposition souhaitait permettre à tous les Génovéfains de comprendre, sentir et mieux cerner cette période avec des thèmes aussi variés que celui des « gueules cassées » ou des « années folles ». Une période de contrastes, complexe à appréhender.

Chaque coin de la salle Gérard-Philippe à Sainte-Geneviève-des-Bois, qui a accueilli l'exposition, a été dédié à un moment particulier de l'Histoire.

« Nous avons reconstitué un cimetière militaire où les croix correspondent aux 36 habitants de la ville qui sont morts en combattant, explique Michelle Bouchon, adjointe en charge du devoir de mémoire. C'est un hommage que nous tenions à leur faire. Nous avons également réutiliser le monument aux morts de la ville que nous avons réalisé en miniature lors de notre exposition organisée en 2014 sur la Grande Guerre. »

Les visiteurs ont pu profiter de la reconstitution d'une guinguette avec des vélos d'époque ou encore un défilé sur la plus belle avenue du monde entièrement réalisée en origami. L'aéro-club des Cigognes, l'un des clubs aéromodélistes les plus anciens de France, basé à Sainte-Geneviève-des-Bois, installera quelques-uns de ses modèles, dont un Fokker triplan, un avion de chasse de la Première Guerre mondiale.

Le vendredi 9 novembre, une délégation Civica s'est rendue à l'exposition à l'invitation de Maria de Jesus Carlos, adjointe au maire de Sainte-Geneviève des bois et déléguée Civica Essonne, afin de découvrir le travail réalisé par la municipalité et ses habitants.

L'exposition « 1918 : la chère victoire » a connu un véritable succès grâce aux visites des 1 200 écoliers des écoles primaires, collèges et lycée. 3 700 visiteurs ont également pu découvrir le travail réalisé durant deux années pour informer le plus grand nombre sur cette « Grande Guerre ».

La municipalité a ainsi réalisé son objectif : rappeler aux jeunes générations le souvenir d'une jeunesse sacrifiée pour notre avenir.



Une maquette du wagon de l'Armistice reproduit à l'identique

Pour symboliser la fin de la guerre, une maquette de la voiture où fut signé l'Armistice, le 11 novembre 1918 à Rethondes, a été réalisée par trois bénévoles. Chaque détail a été minutieusement reproduit. « Il m'a fallu près de 1 000 heures de travail, confie Guy, membre de l'association des anciens combattants de la Fnaca, qui se décrit comme un bricoleur autodidacte. J'ai tout fait dans mon garage. C'est lorsque j'ai vu la reconstitution du musée de l'Armistice de Compiègne que je me suis dit que c'était ce qu'il nous fallait pour notre exposition. »



Civica était présente au Salon des Maires et des Collectivités locales à Paris



L'événement de référence du marché des collectivités locales.

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales réunit tous les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales.



C'est grâce à la mobilisation de ses membres que Civica a pu se déployer durant trois jours à la rencontre des exposants et des visiteurs. Le maire de Seichebrières (Civica Loiret), Philippe Vacher, Julia Vappereau, adjointe au maire de Neuville-aux-bois (déléguee Civica Loiret), Carlos Montes, adjoint au maire de Marly-le-roi (délégué Civica Yvelines), le maire de Fondettes, vice-président de Tours Métropole Val de Loire et président de l'association des Maires d'Indre et Loire, Cédric de Oliveira ainsi que José Ferreira Machado, conseiller municipal à Saint Fargeau Ponthierry (Civica Seine et Marne), et encore Vasco Coelho, conseiller municipal à Choisy-le-Roi (Civica Val de Marne) ont répondu présent pour cette belle manifestation.

Ils ont pu participer aux différentes conférences et ateliers dont notamment celui dédié à la « Jeunesse et numérique : des initiatives associatives pour former une nouvelle génération de citoyens avisés sur Internet » qui a permis de valoriser la transmission et la diffusion des initiatives citoyennes via les outils connectés.

La prochaine édition du Salon des Maires et des Collectivités locales aura lieu les 19, 20 et 21 novembre 2019 en parallèle du 102e Congrès des Maires.

800 EXPOSANTS

Le salon réunit à la fois les grands groupes leaders de leurs secteurs, les entreprises historiques et emblématiques ainsi que les start-up dynamiques pour proposer le plus vaste panel possible de solutions aux collectivités.

LARGE PROGRAMME D'ATELIERS ET CONFÉRENCES

Le Salon est aussi l'occasion de présenter des solutions et produits à travers des retours d'expériences et des échanges de qualité dirigés par des intervenants experts dans leurs domaines.

En 2018, environ **100 conférences** étaient programmées pour permettre de couvrir tous les sujets stratégiques qui font le quotidien des collectivités aujourd'hui.

13 DOMAINES THÉMATIQUES

- Aménagement urbain
- Bâtiment - Travaux publics - Voirie
- Développement Économique
- Édition - Presse - Communication
- Enfance - Santé - Social
- Environnement - Énergie
- Informatique - Télécommunications
- Institutionnel - Finances - Services
- Matériels d'entretien de voirie et d'espaces verts
- Prévention - Sécurité - Sûreté
- Sport - Loisirs
- Tourisme - Culture
- Transports - Véhicules

PRIX DE L'INNOVATION DU SMCL

Ces prix mettent à l'honneur chaque année des idées, produits et services innovants. C'est un jury d'experts qui évalue les nombreux projets présentés dans chaque catégorie.



L'orthographe, le nouveau combat des écoles de commerce

Dictées, révisions des règles de grammaire, certificat Voltaire, etc. dans certaines écoles de commerce, le niveau d'orthographe compte dans l'obtention du diplôme.

L'association Civica et ses membres élus ont décidé d'accompagner ce nouveau combat afin de donner à tous les jeunes – y compris les jeunes adultes – les mêmes chances de devenir des citoyens actifs et accomplis.

Compte-tenu des lacunes en orthographe des bacheliers, les écoles de commerce ont pris le problème à bras-le-corps. Les CV comportent en moyenne 17 fautes, contre 13 trois ans plus tôt, selon une étude de l'agence d'intérim Qapa. Or il suffit de quelques erreurs pour qu'un recruteur écarte définitivement une candidature... Certaines d'entre elles rendent obligatoire l'obtention du certificat Voltaire. Créé en 2010 par un programmeur, Pascal Hostachy, il est valable quatre ans et atteste de son niveau en orthographe auprès des employeurs.

Avec le soutien de Civica, plusieurs communes ont décidé de prendre le problème à la racine en organisant des dictées pour entraîner, aider et accompagner les jeunes étudiants, transformant ce moment de test en un moment convivial, dans l'entraide et la tolérance.

Une délégation de Civica en visite d'étude au Portugal

La délégation a multiplié les rencontres avec les municipalités d'Albufeira, Cascais et Lisbonne, pour des échanges sur les pratiques environnementales, économiques et d'éducation citoyenne.

L'association Civica s'est envolée en direction de Faro avec une quarantaine d'élus français pour découvrir les institutions portugaises. Forte de sa relation bilatérale avec le Portugal, Civica a pu proposer à ces élus un programme riche et varié.



Samedi 27 octobre

Arrivée à Albufeira à 7h, la délégation Civica a été accueillie par la municipalité d'Albufeira puis a profité d'une visite culturelle afin d'appréhender la politique touristique ambitieuse mise en place à l'échelle locale. Après le déjeuner, Civica a tenu à rendre hommage à l'ancien maire, Carlos Sousa e Silva, décédé en 2017, en déposant une gerbe de fleurs aux couleurs de la France.

Les participants ont ensuite visité l'exposition "De boue et de larmes ... 14/18 dans les yeux d'un poilu" à Albufeira présente au cours du mois d'octobre 2018. Un moment fort où chacun a pu prendre une nouvelle fois conscience de la dureté de cette guerre et des drames qu'elle a provoqué.

Le maire d'Albufeira, José Carlos Rolo, a convié la délégation Civica pour un dîner dédié aux pratiques institutionnelles, au tourisme et au développement économique.



Dimanche 28 octobre

Les participants ont profité de la matinée pour découvrir la ville avant de retrouver les élus d'Albufeira pour le déjeuner et échanger avec eux sur les relations et les échanges bilatéraux entre la France et le Portugal. La délégation Civica s'est ensuite rendue à Cascais dans l'après-midi pour poursuivre ses visites d'étude, une soirée spéciale « élection brésilienne » leur a permis de suivre en direct les résultats et d'échanger sur l'éducation citoyenne qui est au cœur des actions de Civica.



Lundi 29 octobre

Une réunion était organisée à l'Hôtel Farol Design à Cascais par la mairie de Cascais afin de présenter la ville aux élus présents et d'échanger ensuite sur les projets d'éducation citoyenne mis en œuvre de Civica. Le maire, Carlos Carreira, a invité la délégation française à déjeuner. Moment au cours duquel il a tenu à rappeler l'importance du rôle des élus français d'origine européenne qui œuvrent bilatéralement entre leur pays de résidence et leur pays d'origine, ainsi que l'importance des échanges de savoir-faire, du partage d'actions et de ces mises en œuvre d'une ville à une autre.

La délégation Civica a ensuite participé à l'émission de télévision "desiçao nacional" sur RTP (Radio et Télévision Portugaise) qui a été diffusée le 4 novembre 2018. Une émission qui donnait ce jour-là la parole aux élus sur leurs missions et les liens qu'ils tissent et conservent avec leur pays d'origine. La dernière soirée sur le sol portugais s'est déroulée au monastère des Hiéronymites, musée d'archéologie national à Belém avec la participation remarquée des institutions et personnalités politiques portugaises.



Mardi 30 octobre

La délégation Civica a profité de cette dernière journée pour retourner devant le monastère des Hiéronymites et la façade décorée à l'occasion de la visite d'étude 2018 afin de rencontrer ensuite l'association ANAFRE (Association des collectivités municipales) qui compte 3 600 communes.

Paulo Marques, président de Civica a reçu la médaille honorifique d'Or de l'organisation de la main du président de l'ANAFRE, Pedro Cegonho.

Après un déjeuner avec le bureau exécutif de l'ANAFRE, la délégation s'est rendue à la mairie de Lisbonne, pour une rencontre avec l'adjointe aux relations internationales, Catarina Vaz Pinto, pour une réunion institutionnelle.

L'adjoint José Sá Fernandes a quant à lui présenté Lisbonne et sa politique environnementale avant que Miguel Fontes, directeur de la start-up Lisboa, n'intervienne pour évoquer sur la présence française à Lisbonne et les nouvelles technologies de l'innovation. Un moment clôturé par un verre de l'amitié qui a également marqué la fin de la visite d'étude Civica 2018.

La rencontre annuelle des femmes élues en France

Les 23 et 24 novembre 2018, durant deux jours, les femmes élues de toute la France sont invitées à se rassembler afin de renforcer leur impact politique et partager leurs expériences du mandat local.



Organisées par Elues Locales, au Palais des Congrès d'Issy les Moulineaux, les Journées Nationales des Femmes Elues rassemblent pendant deux jours près de 500 femmes élues de toute la France et de tous les partis pour réinventer les pratiques de la politique. Les « Journées » réunissent tous les membres incontournables de l'innovation politique : des élues, aux ministres en passant par les start-ups et les associations locales. Tout est fait pour permettre à ces acteurs locaux de créer des synergies et des dynamiques positives pour leurs territoires.

Sandra de Pina Moniz, conseillère municipale à La Verrières et membre de Civica Yvelines a participé à ces journées de débats et d'échanges sur les projets structurants et les innovations locales.

L'occasion de rencontrer d'autres élues venant de toutes villes en France et d'échanger non seulement sur leur position d'élue en tant que femme mais aussi sur les pratiques et les avancées locales mises en place.

Chaque journée s'organise en trois temps : des débats sur les problématiques locales, des rendez-vous de l'innovation locale pour présenter les nouvelles pratiques territoriales et des ateliers pour l'exercice du mandat en groupes restreints.

Il est important pour Civica de participer à ces événements qui permettent non seulement de créer un réseau avec les femmes élues des différentes régions où les délégations Civica sont présentes, mais également de rencontrer les acteurs de la politique locale et de trouver des informations utiles pour l'exercice des élues membres de Civica.

Les délégations Civica réunies en cette fin d'année

Afin d'anticiper l'année 2019 et de faire un point sur les actions menées par les différentes délégations, les membres se sont rencontrés à l'initiative des délégués Civica.

Les délégations Civica en Ile-de-France se sont rencontrées tout au long des mois de novembre et décembre 2018 pour faire un point sur l'année écoulée. Au-delà des moments conviviaux, d'échange et de partage, différentes problématiques ont été abordées aussi bien au niveau local qu'au niveau national pour préparer les projets à venir.

De nombreuses actions attendent les membres et élus pour l'année 2019 : toujours plus d'actions citoyennes tournées vers les jeunes mais aussi et surtout davantage de proximité avec les administrés en vue des élections européennes et locales. La délégation du Val de Marne a ouvert la voie en planifiant sa prochaine réunion départementale qui se tiendra le 9 février 2019.



Une journée de Noël pour les enfants hospitalisés

Civica et sa délégation des Yvelines ont appelé à une collecte de fonds en décembre afin d'acheter des cadeaux pour les enfants hospitalisés de l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion.

Faisant appel à la générosité de ses membres et du grand public, Civica souhaite cette année encore apporter son soutien aux enfants qui n'ont pas la chance de pouvoir passer les fêtes de fin d'année chez eux avec leurs proches.

En liaison avec l'équipe de l'hôpital, Civica dispose de la liste des enfants et des cadeaux souhaités afin d'apporter une part de magie dans un quotidien compliqué.

Les cadeaux ont été distribués par des membres bénévoles de Civica qui se sont rendus le mercredi 9 janvier à l'hôpital pour partager un après-midi avec les enfants. Entre rires et émotions, la magie de Noël perdure avec les membres de Civica.

ENGAGEZ-VOUS AVEC CIVICA

En 2019, engagez-vous pour la citoyenneté pour tous et rejoignez l'association Civica !



OUI, je souhaite rejoindre Civica

M. Mme.

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Mail _____

Profession _____

Élu Oui Non

Fonction _____ Territoire _____

Signature :

Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de Civica - Civica - 103 Rue de Grenelle - 75007 Paris

À ne pas manquer :

- 9 janvier : Action solidarité aux enfants hospitalisés
- 9 février : Rencontre Civica Val de Marne au Sénat
- 17 mars : Congrès Civica 2019
- 29 mars : Rencontre Francilienne Franco-Portugaise
- 16 au 18 avril : Forum Civica au Salon des Maires d'Île-de-France 2019
- 23 au 26 mai : Elections européennes 2019

RENCONTRE FRANCILIENNE FRANCO-PORTUGAISE



Paulo Marques

Président de Civica



Valérie Péresse

Présidente de la Région Île-de-France



Patrick Karam

Vice-président chargé des Sports, des Loisirs,
de la Citoyenneté, de la Jeunesse et de la Vie associative

ont le plaisir de vous convier
à la rencontre Francilienne Franco-Portugaise
Vendredi 29 mars 2019 à 19H00

Conseil régional d'Île-de-France
Salon Pierre-Charles Krieg
33, rue Barbet de Jouy
Paris 7e

La réception sera suivie d'un cocktail déjeunatoire lusophone

RSVP obligatoire avant le 15 mars 2019
par tél. au 06 37 25 45 89
et/ou par mail à contact.civica@gmail.com

Entrée nominative
une pièce d'identité vous sera demandée
ouverture des portes à 18h30.





06 37 25 45 89 - 01 70 91 73 54

contact.civica@gmail.com - contact@civica.fr

www.civica.fr

Civica

103 Rue de Grenelle

75007 Paris